

20241009 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/60434/expulsions-de-migrants-illegaux--le-maroc-met-en-cause-des-obstacles-en-europe>

[Actualités](#)



Les étrangers peuvent être retenus 90 jours en centre de rétention administrative en attendant leur expulsion.
Image d'illustration. Crédit : Reuters

Expulsions de migrants illégaux : le Maroc met en cause des "obstacles" en Europe

Par [La rédaction](#) Publié le : 09/10/2024

Le Maroc s'est exprimé mardi au sujet des expulsions de migrants irréguliers depuis l'Europe, renvoyant aux pays européens la responsabilité dans les difficultés de rapatriement de ses ressortissants.

Le Maroc s'est exprimé mardi 8 octobre sur la polémique qui a suivi la mort de Philippine, une étudiante de 19 ans retrouvée enterrée dans un bois à Paris. Rabat a estimé que les difficultés de renvois des migrants irréguliers marocains étaient la responsabilité des pays européens alors que le principal suspect du meurtre de Philippine est un Marocain de 22 ans qui était sous obligation de quitter le territoire (OQTF).

Rabat se dit prêt à reprendre les migrants irréguliers marocains et critique ceux qui "font de l'immigration un fonds de commerce politicien". Le Maroc est accusé d'avoir tardé à délivrer le laissez-passer permettant le renvoi du principal suspect du meurtre de Philippine qui avait déjà été condamné pour viol.

A lire aussi

[Affaire Philippine : pourquoi les OQTF ne sont pas automatiquement suivies d'une expulsion ?](#)

"Le Maroc est prêt à rapatrier tout migrant irrégulier dont il est attesté qu'il est Marocain et est parti depuis le territoire marocain", a affirmé le ministre des Affaires étrangères marocain, Nasser Bourita, lors d'une conférence de presse à Rabat, avec le chef du gouvernement régional espagnol des Canaries, Fernando Clavijo.

"Le Maroc est prêt mais est-ce que l'autre partie est capable de le faire ?", s'est-il interrogé, estimant que Rabat n'avait "pas à recevoir de leçons" en matière de lutte contre l'immigration clandestine.

A lire aussi

[Émigration : un tiers des Marocains "envisagent de quitter leur pays", d'après un récent sondage](#)

Selon des sources judiciaires, les autorités marocaines n'ont pas répondu à de multiples demandes de la France pour valider le laissez-passer consulaire. Le Maroc argue, lui, que la demande n'avait pas été émise par le bon service en France.

"Obstacles de l'autre partie"

"Si ces migrants ne reviennent pas, c'est en raison d'obstacles de l'autre partie", a-t-il insisté, appelant à trouver "des solutions aux lacunes dans les lois et procédures qui créent un appel d'air pour les migrants".

A lire aussi

[Côte d'Ivoire : réintroduction du visa pour se rendre au Maroc afin d'enrayer l'immigration illégale](#)

"Il y a eu des directives claires pour les autorités marocaines afin de travailler avec la France et l'Espagne pour rapatrier les mineurs non-accompagnés", a encore indiqué Nasser Bourita, estimant que "les obstacles n'ont pas émané du Maroc mais des procédures de ces pays".

Ce n'est pas la première querelle entre les deux pays. Depuis des années, le président Emmanuel Macron tente de convaincre Rabat - et les pays du Maghreb - à reprendre leurs ressortissants plus rapidement. L'exécutif a souvent annoncé [des baisses de délivrance de visas](#) pour forcer les autorités marocaines (algériennes et tunisiennes) à réadmettre leurs ressortissants irréguliers visés par des mesures d'éloignement.

Le ministre français de l'Intérieur Bruno Retailleau a dit début octobre souhaiter l'allongement de la durée maximale de rétention des migrants en situation irrégulière et conditionner la "politique de visas à la délivrance des laissez-passer" consulaires.

A lire aussi

[Maroc : l'obtention d'un visa pour la France, une affaire complexe et coûteuse](#)

Estimant être "trop généreux, sans être payé de retour", Bruno Retailleau a indiqué qu'en 2023, la France a délivré au Maroc 238 750 visas, mais n'a obtenu "que 725 laissez-passer".